

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE DAME DE MONTAUBAN
MRC DE MÉKINAC

À une session ordinaire du conseil de la municipalité de Notre Dame de Montauban tenue le 5 juillet 2016 à 19h30 au lieu ordinaire des réunions et où étaient présents Mesdames Diane Morasse Léveillée, Isabelle Denis, Messieurs Michel Sasseville, Gérard Delisle et Yves pagé. Sous la présidence du maire Monsieur Jean-Guy Lavoie. Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Benoit Caouette, directeur-général-adjoint, secrétaire-trésorier-adjoint est aussi présent.

RÉSOLUTION # 2016-07-108 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux du 7 juin 2016
3. Adoption & paiement des comptes
4. Correspondance
5. Résolution pour autoriser l'achat du camion Ford Escape
6. Résolution pour accepter la soumission pour le Bull
7. Remise des diplômes formation autopompe
8. Assemblée du conseil d'août 2016, salle des loisirs secteur Montauban
9. Résolution pour s'objecter à la fermeture de l'école primaire
10. Autres sujets A) Demande d'une carte de crédit
 B) Cours pour automne \$85./personne
 C) Demande au MTQ vs égout pluvial, secteur Notre Dame
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Gérard Delisle, appuyé par le conseiller Michel Sasseville que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION # 2016-07-109 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU
7 JUIN 2016**

Il est proposé par la conseillère Diane morasse Léveillée, appuyé par le conseiller Michel Sasseville que le procès-verbal du 7 juin 2016 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2016-07-110 ADOPTION & PAIEMENT DES COMPTES

**COMPTE APPROUVÉS & PAYÉS
05-juil-16**

26310 Hugo g. Perron	rempl. Chèque 26295	
26311 André Boulianne	Annulé	
26312 Telus	Centre mun. Etc	189.60 \$
26313 alimentation N.Dame	Essence	342.75 \$

26314	Ursule Arcand	Concierge centre	170.00	\$
26315	Denise Villemure	Dépl. Biblio	118.68	\$
26316	Bibliothèque Munic.	2e vers. Rémun.	500.00	\$
26317	Hydro Québec	Lumières de rues	257.70	\$
26318	Comité Fête Nationale	Feux Artifices	1 500.00	\$
26319	Entr. G. Bourgault	Surplus taxes	362.99	\$
26320	alimentation N.Dame	Essence	346.17	\$
26321	alimentation N.Dame	Essence	265.58	\$
26322	Aciers Rayco	Ponceaux	8 181.25	\$
26323	Bad Boy Design	Projet Biblio	50.48	\$
26324	Bell Express Vu	T.V.	96.68	\$
26325	Réseau Biblio	Fourn. Bureau	11.50	\$
26326	Environex	Analyse d'eau Entr. Fosse	314.92	\$
26327	Bionest	Bionest	281.64	\$
26328	Boivin & Gauvin	Access. Incendie	68.99	\$
26329	Benoit Caouette	Congrès ADMQ	650.64	\$
26330	Entreprises Crête	Concassé	1 505.07	\$
26331	Groupe CLR	Loc. Padget	217.42	\$
26332	Const. Pav. Portn	Remplacé par 26368	0.00	\$
26333	Pharmacie Jean Coutu	acc. P.R.	99.99	\$
26334	Croix Bleue	Ass. Coll. Juil.	1 003.77	\$
26335	Gérald Delisle	Rémun. P.R.	94.49	\$
26336	Excavation Montauban	Loc. Machinerie	39 336.81	\$
26337	Gar. Claude Lamarre	entr. Véhicule TPI	511.47	\$
26338	Gar. G. Champagne	Voirie	939.88	\$
26339	Gaudreau Environnement	Matériaux Secs	346.05	\$
26340	Graymont Portneuf	Concassé	38 720.16	\$
26341	Humanware inc	Projet Biblio	2 173.03	\$
26342	Hydro Québec	Bureau, etc	1 469.61	\$
26343	Normand Martel	Loc. Machinerie	1 126.76	\$
26344	MicroGest informatique	Fourn. Bureau	285.13	\$
26345	MRC Mékinac	Évaluation	8 407.30	\$
26346	Mun. Lac aux Sables	Entraide	196.12	\$
26347	Oze Publicité	Incendie	517.39	\$
26348	Jean Paquin	Parc	2 073.85	\$
26349	Christian Paré	entr. Véhicule TPI	147.75	\$
26350	Perro Libraire	Projet Biblio	148.72	\$
26351	Sylvain Perron	Dépl. Incendie	55.02	\$
26352	Lorenzo Perron	Parc	30.00	\$
26353	Prot. Incendie CFS	Cylindre d'air	99.11	\$
26354	Nettoyage Sani-Mont	Voirie	2 045.26	\$
26355	Scierie P.S.E inc	Parc	225.35	\$
26356	Savonnerie B.L.	Article Nettoyage	116.40	\$
26357	Services Matrec	Écocentre	367.92	\$
26358	S.C.A. St-Ubalde	Voirie	37.87	\$
26359	Spectralite/SignoPlus	Panneaux	2 156.36	\$
26360	Telus	feu	70.16	\$
26361	Telus Mobilité	Cellulaires	260.30	\$
26362	Transport A. Carrier	Loc. Machinerie	5 961.45	\$
26363	Ministre des Finances	Cert. Autorisation	569.00	\$
26364	Hydro Québec	Centre Municipal	512.61	\$
26365	Annie Gauthier	1er vers. Fleurs	1 130.00	\$
26366	Christian Paré	Licence radio	938.00	\$
26367	Petite Caisse	Frais poste	108.40	\$

26368 Const. Pav. Portn	Pavage Lac-Georges	233 367.29\$
Dépôt salaires	11 juin au 2 juil	20 418.51 \$
		381 499.35\$

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par le conseiller Yves Pagé que les comptes soient approuvés & payés au montant de \$381,499.35

ADOPTÉ UNANIMEMENT

CORRESPONDANCE

- Martine Frenette : lettre 12 juin 2016, suivi suite de la présentation des états financiers 2015
- Jean-Guy Lavoie, maire : réponse à la lettre du 12 juin de Mme Martine Frenette
- Ministère de l'environnement : informe que l'eau de plage du Camping La Mine D'or sera analysé en 2016.
- CTA Mékinac : demande l'accord pour augmenter le prix des passages sur ses circuits.
(voir résolution # 2016-07-112)
- Carrefour action municipale et famille : journée de partage intermunicipal sur la PFM en forme vendredi 23 septembre 2016 à Deschambault.
(voir résolution # 2016-07-113)
- Environex : analyse d'eau pour le secteur Notre Dame et Montauban. Eau bonne.
- CLD Mékinac : invitation à 3^e Édition de l'Omnium de la MRC de Mékinac au Club de Golf Le St-Rémi
(voir résolution # 2016-07-114)
- Fabrique de la Paroisse N.D.anges : demande une commandite pour le feuillet paroissial.
(voir résolution # 2016-07-115)
- Club Quad Mékinac (2011) inc. : demande une commandite publicitaire sur la carte routière du Club.
(voir résolution # 2016-07-116)
- MRC de Mékinac : informe le projet « Achat d'estrades en aluminium » est accepté.
(voir résolution # 2016-07-117)
- lettre adressée à Paroisse Notre Dame des Anges, à la Fabrique St-Éloi les Mines et au bureau de poste les informant qu'à compter de 2016, l'entretien des aménagements paysagers ne sera pas fait par la municipalité.

- appartenance Mauricie : demande pour l'achat de calendriers historiques 2017.
Rien de prévu au budget.
- Association Lac-des-Pins : Pétition pour demander l'autorisation de circuler en VTT sur les Rue du Lac-des-Pins

RÉSOLUTION # 2016-07-111 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Il est proposé par le conseiller Gerald Delisle, appuyé par le conseiller Michel Sasseville que la correspondance soit déposée tel que lue.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2016-07-112 CTA MÉKINAC VS ACCORD POUR AUGMENTER LES PRIX DES PASSAGES

Considérant que la CTA Mékinac veut augmenter le prix des passages sur ses circuits;

Considérant que la CTA Mékinac doit obtenir l'accord des municipalités participantes;

Considérant que la dernière augmentation a eu lieu en janvier 2013;

Considérant que la CTA Mékinac a vérifié auprès d'autres services de transport et que suite à cette recherche, il y a lieu d'augmenter le prix du laissez-passer de 20 passages, de la mensuelle et du passage;

Il est donc proposé par la conseillère Diane Morasse Léveillée, appuyé par le conseiller Gerald Delisle que le conseil de la municipalité exprime son accord pour que la CTA Mékinac augmente ses prix des passages sur ses circuits comme suit :

Passage : \$3.25

Laissez-passer de 20 passages : \$60.00

Carte mensuelle : \$85.00

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2016-07-113 JOURNÉE DE PARTAGE INTERMUNICIPAL SUR LA PFM EN FORME

Il est donc proposé par le conseiller Michel Sasseville, appuyé par la conseillère Diane Morasse Léveillée que ce conseil autorise Monsieur Yves Pagé à participer à la journée de partage intermunicipal sur la PFM en forme qui aura lieu le vendredi 23 septembre 2016 à Deschambault.

Que ce conseil paie les frais de déplacements se rapportant à cette journée

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2016-07-114 OMNIUM DE LA MRC DE MÉKINAC

Considérant que la MRC de Mékinac organise la troisième Édition de l'Omnium au profit du Club de Golf Le Saint-Rémi;

Il est proposé par le conseiller Gerald Delisle, appuyé par le conseiller Yves Pagé que ce conseil participe à la troisième Édition de l'Omnium de la MRC de Mékinac qui aura lieu le mercredi 24 août 2016 au Club de Golf Le St-Rémi.

Que la municipalité défraye le coût d'inscription pour 1 personne au montant de 90.00\$.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION # 2016-07-115 FABRIQUE DE LA PAROISSE NOTRE
DAME DES ANGES VS COMMANDITAIRE**

Il est proposé par la conseillère Diane Morasse Léveillé que ce conseil accorde une aide financière au montant de \$50.00 pour le feuillet paroissial puisque ce montant était prévu au budget.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION # 2016-07-116 CLUB QUAD MÉKINAC (2011) INC. VS
COMMANDITE PUBLICITAIRE**

Il est proposé par le conseiller Gerald Delisle, appuyé par la conseillère Isabelle Denis que ce conseil accorde une commandite publicitaire sur la carte des sentiers au montant de \$150.00 au Club Quad Mékinac (2011) inc.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2016-07-117 FDT VS ACHAT D'ESTRADES ALUMINIUM

Il est proposé par le conseiller Yves Pagé, appuyé par le conseiller Gerald Delisle que ce conseil accepte l'offre de la MRC de Mékinac au montant de \$10,000. pour son projet d'achat des estrades d'aluminium dans le cadre du programme du fonds de développement du territoire (dossier FDT-L-16-009)

Que la municipalité paie 20% et que le montant de l'aide financière représente 80% des coût tel que décrit dans les exigences du FDT.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2016-07-118 ACHAT CAMION FORD ESCAPE

CONSDIÉRANT que le résiduel pour le rachat du Ford Escape est de 17324.00\$ plus les taxes;

CONSIDÉRANT que le versement pour l'achat sur une période de 4 ans à un taux de 4.99% ;

CONSIDÉRANT que le rachat, nous permettra de garder pratiquement le même versement mensuel;

Il est proposé par le conseiller Michel Sasseville, appuyé par le conseiller Yves Pagé que ce conseil autorise le rachat du Ford Escape que l'emprunt pour le rachat sera de 18400.00 pour une période de 4 ans.

Que le maire et le directeur général adjoint soient et sont autorisés à signer tous les documents relatifs à dossier.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2016-07-119 ACCEPTATION DES SOUMISSIONS VS BULL

Considérant que des soumissions, sur invitation, ont été demandé et 2 soumissions ont été déposée soit :

- Excavation Montauban : \$85./hre avec opérateur
\$35./hre sans opérateur
- Transport Alain Carrier : \$80./hre avec opérateur
\$60./hre sans opérateur

CONSIDÉRANT que la soumission de Transports Alain Carrier n'avait pas inscrit de montant pour le tarif à l'heure pour le déplacement du bull ainsi que pour les heures supplémentaire;

Il est donc proposé par le conseiller Michel Sasseville, appuyé par le conseiller Gérald Delisle que ce conseil accepte la soumission de Excavation Montauban inc. puisque la soumission de Transport Alain Carrier est incomplète.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

REMISE DE DIPLOMES DE LA FORMATION AUTOPOMPE

M. Christian Paré, directeur incendie remet à Messieurs Sylvain Perron, Marc O'Bomsawin, Yves Sasseville et Denis Chateauvert un diplôme pour la réussite de la formation pour l'autopompe.

RÉSOLUTION # 2016-07-120 ASSEMBLÉE D'AOÛT À MONTAUBAN

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par le conseiller Yves Pagé que l'assemblée de mois d'août aura lieu à la salle des loisirs, secteur Montauban le 9 août 2016.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2016-07-121 OBJECTION VS FERMETURE DE L'ÉCOLE

CONSIDÉRANT que le processus pour la fermeture de l'École la Passerelle est commencé par la Commission Scolaire de l'Énergie;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire garder son école ouverte;

Il est proposé par la conseillère Isabelle Denis, appuyé par le conseiller Yves Pagé de demander à la Commission Scolaire de l'Énergie de modifier la façon de faire pour les inscriptions, c'est-à-dire que les parents ont le choix d'envoyer leurs enfants à une autre école. Nous croyons sincèrement que nous devrions revenir à l'ancienne méthode que l'enfant qui est sur notre territoire doit automatiquement s'inscrire à l'école la Passerelle.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2016-07-122 DEMANDE D'UNE CARTE DE CRÉDIT

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par le conseiller Michel Sasseville que ce conseil autorise Madame Manon Frenette, directeur général à demander une carte de crédit affaires comme suit :

- 1 pour le directeur incendie de la municipalité
- 1 pour la directrice générale de la municipalité
- 1 pour le directeur général adjoint de la municipalité
- 1 pour le Maire de la municipalité

Que chacune des cartes de crédits auront un montant maximum de 5000.00\$

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2016-07-123 FORMATION À L'AUTOMNE

Il est proposé par la conseillère Diane Morasse Léveillé, appuyé par le conseiller Yves Pagé que ce conseil autorise M. Gérald Delisle ainsi que Mme Lyne Delisle à participer à la formation pour le rafraichissement pour les premiers répondants qui aura lieu à Trois-Rivières à l'automne 2016;

Que la municipalité paie les frais d'inscription au montant de 85.00\$ par personnes;

Que la municipalité paiera également tous les frais reliés à cette formation;

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION # 2016-07-124 DEMANDE AU MINISTÈRE DES
TRANSPORTS ÉGOÛTS PLUVIAUX SECTEUR HAUT DE LA CÔTE**

Considérant que les propriétaires des résidences situées sur la Route 367, secteur haut de la côte ont fait leurs installation septique;

Considérant que suite à ces travaux, aucune eau usée n'est déversée dans les égouts pluviaux;

Considérant que lors du nettoyage des égouts pluviaux en 2009, l'entrepreneur a rencontré plusieurs problèmes;

Considérant que depuis plusieurs années, la municipalité transmet des résolutions au Ministère pour que celui-ci apporte des corrections;

Considérant qu'en 2010, une résolution vous a été expédiée (2010-06-148) à ce sujet;

Considérant qu'une visite terrain a été réalisée le 4 novembre 2010 et que cela a permis de reconnaître la problématique;

Considérant que suite à cette visite terrain, le 27 octobre 2011 la municipalité a reçu une lettre l'informant qu'un projet est prévu à votre planification et sera considéré avec attention lors de votre prochain exercice de programmation;

Considérant qu'en 2012, une résolution vous a été expédié (2012-05-92) concernant la réfection des égouts pluviaux;

Considérant que le 11 septembre 2012, la municipalité a reçu une lettre que le projet de construction d'égouts pluviaux est déjà inscrit à la planification du Ministère;

Considérant qu'en 2014, une résolution vous a été expédiée (2014-05-84) concernant la réfection des égouts pluviaux;

Considérant que le 13 janvier 2015, la municipalité a reçu une lettre l'informant qu'une inspection par caméra sera réalisée au courant de l'année afin de permettre de vérifier l'ampleur des besoins pour chacune des sections des égouts;

Considérant qu'en 2015, une résolution vous a été expédiée (2015-04-67) concernant la réfection des égouts pluviaux;

Il est donc proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par le conseiller Michel Sasseville que le conseil de la municipalité de Notre Dame de Montauban réitère sa demande au Ministère des Transports de refaire les égouts pluviaux sur la route 367, secteur haut de la côte.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2016-07-125 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par le conseiller Michel Sasseville que l'assemblée soit levée à 20h36

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Jean-Guy Lavoie, maire

Benoit Caouette, directeur-général-adjoint